

## VUKOVAR ET L'UNION EUROPEENNE

L'attitude de l'Europe et des grandes puissances européennes envers la guerre d'agression et de conquête qui a visé la Croatie s'est située dans le prolongement de la complaisance manifestée envers la dictature titiste, le régime yougoslave et son terrorisme d'Etat qui a sévi pendant plus de 40 ans, y compris en Europe occidentale et à travers le monde, partout où résidait la diaspora croate. Il n'est donc pas étonnant de voir l'Europe soutenir Belgrade et l'unitarisme yougoslave au début des conflits déclenchés contre la Slovénie et la Croatie puis la Bosnie-Herzégovine. Plus généralement, cette attitude d'indifférence envers les assassinats d'opposants principalement croates a préfiguré le comportement ultérieur des dirigeants des démocraties occidentales à propos des pays ex-communistes, oubliant le passé totalitaire et ses séquelles actuelles encore observables notamment en Croatie et en Slovénie, mais aussi dans les autres Etats issus de la dislocation de la pseudo-fédération yougoslave ou même du bloc soviétique.

L'Europe a même vu dans les guerres du début des années 1990 « la première occasion de manifester son existence en politique internationale » (1), mais au soutien du yougoslavisme dans sa version grand-serbe et de son système agonisant. Certains ont même affirmé à cette occasion, que « l'heure de l'Europe » était arrivée (2).

D'emblée la France, la Grande Bretagne et la Grèce ont soutenu le pouvoir belgradois et ses prétentions hégémoniques, et même ses visées annexionnistes (3). Le ministre italien De Michelis déclarait son attachement à « une Yougoslavie intégrée » (4), s'alignant ainsi sur les vues de Londres et de Paris à propos des conflits. Pour sa part, la politique française a été très officiellement proserbe et anticroate (5), le président Mitterrand souhaitant même que soit donnée à la Serbie un « accès à la mer » au niveau de Zadar, promouvant en outre le mythe de la « guerre civile » et renvoyant dos à dos les « belligérants » (6), s'opposant à toute action contre les menées guerrières du président Milosevic, du général Mladic et des psychiatres Raskovic (en Croatie) et Karadzic (en Bosnie-Herzégovine). Non seulement le président Mitterrand ignorant des faits réels de la seconde guerre mondiale entretenait la fable de la « Serbie résistante » et de la Croatie collaborationniste, oubliant son propre passé

vichysois, mais il considérait aussi que l'« on ne peut pas arrêter la guerre par la guerre », optant pour une « solution donnant satisfaction aux tenants de la Grande Serbie » (7).

Il faut ici rappeler qu'en juin 1991, l'Europe des Douze a ignoré les initiatives slovène et croate tendant à l'indépendance, adoptant une « approche quasi-angélique inadaptée aux événements » (8). Les grands médias européens pour leur part, se retranchaient derrière une « pseudo neutralité » (9). Quant à la Troïka envoyée par l'Europe sur place, elle a délivré à Milosevic un message rassurant, également soutenu par une Allemagne plutôt préoccupée par sa propre réunification à l'époque.

En réalité, toutes les organisations européennes (OSCE et CSCE, UE, UEO) ont occupé la scène politique et diplomatique en affichant une complaisance envers Belgrade, qui a basculé dans la complicité avérée avec la mesure d'embargo sur les livraisons d'armes intervenue le 15 juillet 1991 (10), qui ne pénalisait que les nouveaux Etats victimes désarmées face aux forces et aux milices serbo-yougoslaves surarmées. Cette décision a précédé de plusieurs mois celle prise dans le cadre de l'ONU le 25 septembre 1991 (Résolution 713). Alors que sur le terrain l'armée serbo-yougoslave abattait un hélicoptère transportant des observateurs européens dont un français, faisant 5 morts totalement oubliés depuis.

L'indifférence de l'Europe s'est confirmée à l'occasion du cessez-le-feu obtenu par lord Carrington du général Kadijevic pour Vukovar le 14 novembre 1991 et qui devait entrer en vigueur le surlendemain. La JNA en profita pour lancer une offensive de grande envergure qui indigna l'opinion internationale mais sans aucune réaction concrète des Etats membres de l'OTAN. Le cessez-le-feu lui-même n'est pas respecté le 16 novembre. Les appels du docteur Vesna Bosanac aux capitales européennes et à l'ONU sont également restés sans effet. L'Accord signé le 18 novembre vers 18h30 en présence du Comité international de la Croix-Rouge, de Médecins sans frontières et de la Croix de Malte, prévoyant entre autres l'évacuation des blessés et des malades de l'hôpital de Vukovar et la neutralisation de l'hôpital mis sous protection du CICR est signé par le général Raseta, le docteur Hebrang et le chef de la Mission d'Observation européenne. On sait le sort que cet Accord a connu et aucun des engagements pris à Zagreb par le général Raseta n'a été respecté ; qu'il s'agisse du cessez-le-feu, du libre accès à l'hôpital et des patients de l'hôpital à évacuer. En revanche, le 19 novembre au soir, un

représentant de la Croix-Rouge se rendant à Velepromet constate qu'une réception en grandes pompes est donnée par les autorités serbo-yougoslaves fêtant la « libération » de Vukovar, à laquelle assistent des civils, des militaires ainsi que des diplomates venus spécialement de Belgrade pour l'occasion.

Comme a pu l'écrire Georges Marie Chenu, membre de la Mission d'Observation européenne et futur (premier) ambassadeur de France à Zagreb, les gouvernements occidentaux ont été en dessous de leurs tâches, incapables d'honorer leurs propres valeurs. C'est l'aveuglement de l'Occident qui a fait de Vukovar une ville martyr victime de l'agression serbo-yougoslave. Si l'on peut évoquer la résistance héroïque des défenseurs de Vukovar, submergés par le nombre et la disproportion des moyens matériels, il faut bien constater que cet épisode s'inscrira dans les mémoires comme une défaite des démocraties et une page honteuse et ineffaçable de l'histoire l'Europe.

L'absence de volonté politique a empêché (et empêche toujours !) l'Europe de condamner en temps utile les violences, les destructions, les visées agressives et annexionnistes, les nettoyages ethniques planifiés, les massacres programmés, ainsi que l'idéologie dont ces exactions ont procédé et qui est toujours à l'œuvre, au mépris des principes affirmés à tout propos par une Europe oublieuse des faits dont elle est pourtant informée (11). Lors de cette guerre d'agression et de conquête, l'aide humanitaire venue d'Europe n'a eu comme objectif que d'occulter ce qui se passait réellement sur le terrain (12). Ce traitement dit « humanitaire » n'a eu comme effet et même comme objectif que de neutraliser et canaliser l'opinion publique. La « complexité » alléguée n'a eu comme résultat que de masquer le renoncement voire une complicité objective.

On ne peut que déplorer le manque absolu d'engagement de l'Europe à défendre ses valeurs et le droit en général, ainsi que la gestion calamiteuse des événements en ex-Yougoslavie. La politique des grandes puissances européennes a visé non pas à régler en droit le conflit, mais à le contenir dans des limites régionales, manifestant ainsi « myopie, surdité, bavardage ou encore incompétence, légèreté et cynisme » (13). L'UE n'a pas fait confiance à la vérité pour désigner les responsables originaires du drame ((14).

De ce qui s'est passé en Croatie et singulièrement à Vukovar, l'UE et les « dociles » dirigeants de ce pays depuis le début du nouveau siècle, n'ont cure. Le peuple croate attend néanmoins des institutions

européennes et de celles de son pays, qu'elles se souviennent de ce qu'a été un demi-siècle de régime totalitaire, avec son histoire falsifiée, ses tueries de masse ignorées, ses procès truqués, ses camps de la mort, son terrorisme d'Etat à l'international (15), ses propagandes mensongères trop facilement avalisées par les démocraties. Et surtout, que l'Europe n'oublie pas ses lâchetés envers ce qui fut une guerre d'agression brutale et de conquête. La Croatie et la ville symbole de Vukovar ont besoin de vérité et de justice, dont dépend toute normalisation en attendant une réconciliation sincère et librement consentie et non pas imposée dans le déni et le non-dit, au nom de pseudo impératifs diplomatiques et d'obscurités considérations géopolitiques. Car « quand la volonté politique s'exprime au détriment de l'histoire et de la justice, les pathologies sociales se pérennisent » (16). Quant à l'œuvre du TPIY, chargé par le Conseil de Sécurité de l'ONU de juger non pas réellement en fait et en droit, mais en application de la politique « onusienne » surtout, « sa jurisprudence n'est pas exempte de ratés, d'autant plus regrettables qu'ils affectent la protection due aux victimes...laissant entrevoir, pour ce qui concerne les crimes de guerre, d'inquiétantes défaillances » (17). Cela vaut notamment pour les horreurs qui ont frappé Vukovar. L'Europe semble ne pas vouloir inscrire cette guerre et le martyr de Vukovar dans son histoire, alors qu'à l'instar du contentieux franco-allemand, c'est une page ineffaçable de sa mémoire collective, qui est aussi inscrite de manière indélébile dans le douloureux passé croate.

L'UE ne peut pas prétendre instaurer la paix sur des dénis, sauf à basculer dans le négationnisme, et à échouer dans « le ridicule et le déshonneur » (18). Pour éviter cela, il faut lui rappeler qu'aucun autre pays membre n'a vécu et subi ce que le peuple croate a récemment connu. Ce pays est le seul en Europe qui a été confronté il y a juste une génération à ce qu'il faut une fois pour toutes clairement nommer et qualifier de guerre d'agression, de conquête et de nettoyage ethnique, avec une occupation militaire pratiquant les destructions massives programmées, les pillages, les massacres aveugles notamment de civils de tous âges et de toutes conditions, combinant urbicide, mémoricide, culturocide. Les conséquences humaines, matérielles, morales et psychologiques considérables insuffisamment connues n'ont jamais été correctement évaluées, laissant des plaies encore béantes en raison de l'impunité dont ont pu jouir les principaux responsables des exactions, des viols, des destructions, des disparitions. Qui plus est, beaucoup d'entre eux qui ont été identifiés occupent – sous la pression de l'Europe et en vertu d'une

amnistie généreuse imposée du dehors – des fonctions officielles dans la police, l'administration, la justice et la vie politique, où des éléments les plus extrémistes ont été « recasés », gratifiant ainsi des auteurs de guerre et d'authentiques criminels notamment à Vukovar. Cela fait de la Croatie un cas unique en Europe, qui n'a pas pris la mesure ni pris en considération les drames vécus par la population, ni les séquelles durables qui ont notamment conduit d'anciens vétérans de la guerre au suicide (près de 4.000 en 30 ans). Tout cela heurte la sensibilité des victimes, pénalisées en outre par un déni de justice délibérément entretenu par un système judiciaire inique et corrompu. Cette situation scandaleuse qui laisse l'Europe quasiment indifférente et volontairement amnésique, confine au déni pur et simple et au négationnisme envers un phénomène répétitif et toujours récurrent, quand on voit à quoi se livrent certains éléments extrémistes en Croatie même et particulièrement à Vukovar, soutenus de l'extérieur comme dans les années fatidiques qui ont précédé les conflits. Cela va des provocations en tous genres jusqu'aux revendications territoriales, notamment sur Vukovar et sa région, sur Dubrovnik, et bien au-delà en Dalmatie intérieure, avec pour objectif la déstabilisation des institutions, perturbant la vie politique, médiatique, culturelle, économique et sociale (19). C'est à une véritable entreprise non seulement de fragilisation mais de déconstruction d'un Etat qui est à l'œuvre.

## NOTES

- (1) P. HASSNER, « Institutions, Etats, Sociétés : une culpabilité partagée », in L'Ex-Yougoslavie en Europe – De la faillite des démocraties au processus de paix, éd. L'Harmattan, Paris, 1997, p. 50.
- (2) Ibidem.
- (3) Selon les archives retrouvées dans les archives abandonnées par les forces serbes de Krajina en fuite en août 1995, il s'avérait que « Les Grecs ont intérêt à ce que dans ces territoires la situation se termine à l'avantage des Serbes...les recrues (kadeti) de la RSK peuvent aller se préparer militairement en Grèce, mais uniquement en tant que recrues militaires venant de la république fédérale yougoslave, ce qui peut se faire très facilement », Extrait de l'ouvrage Republika Hrvatska i domovinski rat (1990-1995) – knjiga 15 – Dokumenti vojne provenijencije « Republike srpske krajine » (sijecanj-travanj 1995), Zagreb, 2014, p. 7.

- (4) I. OBADIC, cite les propos tenus à Ljubljana en décembre 1991 par le ministre De Michelis, disant qu'« il n'y a plus de place pour de nouveaux Etats en Europe ». Voir son article « Nastupilo je vrijeme Europe – Europska zajednica, jugoslavenska kriza i priznanje neovisnosti i samostalnosti republikâ Hrvatske i Slovenije », in *Nastanak suvremene drzave Hrvatske*, éd. HAZU, Zagreb, 2012, p. 158. Voir également J. GLAUDIC, « Ravnodusni realizam SAD i jugoslavenska kriza, 1987-1991 », in *Nastanak suvremene...*, p. 90. De même, R. LUKIC écrit ceci en 202 : « En 1991 la CEE était hostile à l'apparition de nouveaux Etats en Europe centre orientale, et cette attitude n'a pas changé », dans son ouvrage *L'Agonie yougoslave (1986-2003) – Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Les Presses Universitaires de Laval, Canada, 2003, p. 53. Ce que confirmaient les propos de Jacques Poos, premier ministre luxembourgeois, jugeant la Slovénie et la Croatie « trop petits Etats pour être reconnus », alors même qu'ils ont une population respectivement trois fois et quinze fois plus importante que celle du « Grand » Duché, sans parler de leur superficie respective.
- (5) P. CANIVEZ, « Logique du pire », in *L'Ex-Yougoslavie en Europe* » (précité), p. 80.
- (6) P. HASSNER, op. cit., p. 56.
- (7) P. CANIVEZ, op. cit., p. 90.
- (8) G. M. CHENU, « Les limites des interventions européennes », in *L'Ex-Yougoslavie en Europe* » (précité), p. 66. L'ancien ministre des affaires étrangères de Croatie, D. RUDOLF, rapporte dans son ouvrage *Stvaranje hrvatske drzave 1991. – Ministarska sjecanja*, éd. Knjizevni krug, Split, 2016, p. 360 ; « l'UE comprenait 12 Etats... A tout propos surgissaient des positions contraires...des divergences, des obstacles, des disputes ».
- (9) A. NORDMANN, se reporter à sa « Présentation » de l'ouvrage *L'Ex-Yougoslavie en Europe* (précité), p. 8.
- (10) G.M. CHENU, op. cit., p. 62.
- (11) G.M CHENU a pu dire à propos de l'Europe, qu' « elle ne sait ni prévoir, ni voir, ni protéger », dans sa « Conclusion » à l'ouvrage du général J. COT (direction), *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*, Fondation pour les Etudes de Défense, éd. L' Harmattan, 1996, p. 233.
- (12) P. CANIVEZ, « Logique du pire », in *L'Ex-Yougoslavie* (précité), p. 91.

- (13) V. Y. GHEBALI, « Les Nations Unies et les organisations régionales dans les conflits yougoslaves ; complémentarité et concurrence », in Les Nations Unies et l'Ex-Yougoslavie, éd. Pédone, Paris, 1998, p. 43.
- (14) G. M. CHENU, op. cit. , in L'Ex-Yougoslavie en Europe (précité), pp. 61-62.
- (15) G. M. CHENU, a écrit ; « la plupart des Européens n'éprouvent pas le besoin de modifier les idées toutes faites qu'ils avaient de l'Europe du Sud Est » dans son article « Les Hommes en blanc » p. 110. Ancien observateur européen au début du conflit et premier ambassadeur de France en Croatie, il a développé ce constat dans sa « Conclusion » à l'ouvrage Dernière Guerre balkanique ? (précité), p. 234 (et note 4) : « La capacité de prévision de notre appareil diplomatique est limitée... En France on ne savait pas grand-chose de ce qui s'était passé dans l'espace yougoslave depuis la mort de Tito (1980) ainsi que pendant les trente cinq années de son règne, et encore moins des évènements de 1941 à 1945 et de 1919 à 1941. Qui avait lu le rapport de Robert Schuman à Edouard Daladier après une visite à Ljubljana et à Zagreb en 1934 ? Qui parmi nos concitoyens connaissait l'épisode sordide de Bleiburg...l'existence après 1945 de camps dans toute la Yougoslavie dont celui de Goli Otok ? » Egalement, Louise L. Lambrichs et Philippe BOURET, Escapade – Conversations 2015-2016, éd. La Rumeur Libre, 2016, p. 70.
- (16) Gaïdz MINASSIAN, « Ce fait social total, la guerre », in Le Monde du 21 septembre 2018.
- (17) R. MEHDI, « Les juridictions internationales et la paix en ex-Yougoslavie », in L'Ex-Yougoslavie en Europe (précité), p. 144.
- (18) P. HASSNER, op. cit., p. 47.
- (19) Déstabilisation théorisée dans le Mémoire 2 (2012) de l'Académie serbe des sciences et des arts, qui fait suite au premier datant de 1986, dont le rôle dans la préparation des esprits et le déclenchement des guerres en ex-Yougoslavie est avéré.

*Rapport présenté au Colloque scientifique sur « Vukovar 91 – trente ans après » (15-16 novembre 2021*

*Marc Gjidara, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)*